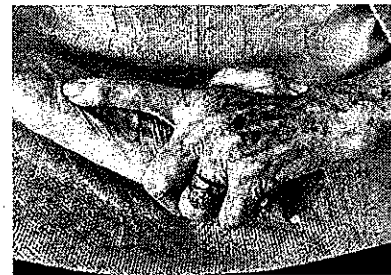


« Il faut développer les soins palliatifs »

400 personnes sont attendues à Carquefou les 18, 19 et 20 mars au congrès national de l'association Jalnav, Jusqu'à la mort accompagner la vie.

Entretien



Accompagner au mieux la fin de vie, le défi de Jalnav.

Marie Ireland, présidente de Jalnav Loire-Océan et Charles-Henri de Saint-Julien, bénévole.

Que s'est donnée pour mission l'association Jalnav ?

Nous voulons contribuer à l'évolution des mentalités face à la vieillesse, à la mort, au deuil. Avec 300 adhérents et nos 60 bénévoles formés, nous accompagnons les personnes en fin de vie qu'elles soient à l'hôpital, en maison de retraite, à domicile. Nous soutenons aussi les familles, les proches, à travers des groupes de parole. Nous intervenons à la demande sur ces questions de fin de vie face à



Marithé Fribault, Charles-Henri de Saint-Julien et Marie Ireland de Jalnav Loire-Océan.

des lycéens, des collégiens, comme dans l'affaire Laéticia, par exemple.

Après la loi Leonetti de 2005 relative aux droits des patients en fin de vie, où en est-on aujourd'hui ?

Les lois Kouchner puis Leonetti ont été des phénomènes déclenchants. Les soins palliatifs se développent

considérablement en France. Mais, même si on crée des lits de soins palliatifs identifiés comme tels, l'état d'esprit doit s'étendre à toute la population des personnes en fin de vie, en souffrance. Cela passe par la suppression systématique de la douleur, par des soignants très présents et des soins de confort comme des massages par exemple.

Fin janvier, le Sénat s'est prononcé contre la légalisation de l'euthanasie. Quelle est la position de Jalnav ?

La loi Leonetti intègre le fait de ne pas pousser à l'acharnement thérapeutique, un grand pas en avant. Cette loi est ouverte, il n'y a pas besoin de légiférer plus. Jalnav n'a jamais été pour l'euthanasie. Lorsque ma mère de 93 ans, en mauvaise santé, a eu un pépin, deux solutions s'offraient : l'amputer et continuer à la faire vivre ou enlever la douleur et accélérer sa fin ? Avec mes frères et sœurs, nous avons décidé ensemble. Nous en avons discuté, il n'y a pas de couperet qui tombe. Chaque cas est différent. Faire une loi générale serait aberrant.

Recueilli par
Magali GRANDET.

Vendredi 18 mars, de 20 h 30 à 22 h 30 à la Fleuraye, à Carquefou, conférence ouverte à tous. Entrée libre. Animée par Jacques Ricot, philosophe, en présence de plusieurs invités, sur « L'accès aux soins palliatifs et à l'accompagnement, quelle réalité aujourd'hui ? ». Contact Jalnav : 02 51 88 91 32.

Comité des fêtes : les salariés enfin payés

Ils ont reçu leur chèque hier. Une percée dans l'imbroglio actuel. Mais le doute commence à grandir : le carnaval aura-t-il lieu ?



« Si certains ultras ont joué la politique du pire, les Nantais jugeront. »

D'abord la bonne nouvelle. Hier matin, Patrick Grey, le directeur artistique du comité des fêtes, reçoit le coup de téléphone salvateur : les salariés seront enfin payés. « À midi, je suis allé chercher mon chèque au comité. »

Comme les trois autres salariés, il n'avait pas été payé en janvier et en février. « Je me suis demandé s'il était en contreplaqué ou en chêne, plaignant Patrick Grey, et je suis allé tout de suite le porter à la banque. J'ai même eu mes bulletins de salaires et des tickets restaurant ! Mais, on va arriver fin mars. Que va-t-il se passer, il n'y a plus de sous ? » L'interrogation reste sans réponse. Comme celle, principale : y aura-t-il un carnaval cette année ? Que va décider Paul Billaudeau, le nouvel homme fort du carnaval ? Les carnavaliers sortiront-ils leurs chars ? En coulisses, tous espèrent « que les acteurs de cette crise vont trouver un terrain d'entente ».

C'est aussi ce qu'espère Paul Billaudeau, nouveau président de Nemo (l'association créée par la ville pour organiser le carnaval de Nantes). « Mais plus nous nous rapprochons de la date du carnaval, les 3, 6 et 9 avril, plus l'incertitude grandit. »

L'association Nemo se réunissait hier soir, précisément pour poser à nouveau la question : le prochain carnaval est-il faisable et à quelles conditions ? L'adjoint à la culture Jean-Louis Jossic ne cachait pas, lui aussi, son inquiétude grandissante : « Il est un grand principe dans nos métiers du spectacle : *the show must go on*, que le spectacle continue. On doit le faire ! Je compte sur la bonne volonté de chacun mais je commence à douter qu'elle soit générale. Si le carnaval ne doit pas avoir lieu, et si certains ultras ont joué la politique du pire, les Nantais jugeront. »

Magali GRANDET
et Daniel MORVAN.

Nantes Métropole en bref

Yves Jego aujourd'hui à Nantes

Ancien secrétaire d'État à l'Outre-Mer, vice-président du Parti Radical, Yves Jego est aujourd'hui à Nantes pour soutenir Mickaël Barthélémy-Mathiot, candidat dans le 3^e canton de Nantes. Après la

visite de la maison de retraite du boulevard Georges-Pompidou à Nantes, il tiendra une réunion publique à 19 h, à la maison des syndicats, 5, place de la Gare d'État à Nantes.

Apprentis du bâtiment : portes ouvertes au CFA

Sur ses deux sites de Saint-Brévin et Saint-Herblain, le CFA du bâtiment de Loire-Atlantique organise des portes ouvertes le samedi 19 mars. Plus de 1 500 personnes sont attendues pour visiter les 20 000 m² d'ateliers, salles de formation et équipements. Les taux d'emploi des diplômés sont de plus de 90 % et les taux de réussite aux examens dépassent régulièrement les 80 %, tant en CAP

qu'en bac professionnel, les filières de formation s'étoffant tous les ans. Le CFA du bâtiment forme chaque année plus de 1 800 apprentis, qui trouvent ainsi une opportunité d'insertion par la formation et par l'emploi.

Samedi 19 mars, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h aux CFA de Saint-Herblain et Saint-Brévin.

ouestfrance.fr Retrouvez l'information locale en continu sur www.ouest-france.fr/nantes

Publicité

**Nouveau décor
chez ARMAND AUBERT**

Nantes
Du 20 au 23 mars 2011
PARC DES EXPOSITIONS DE LA BEAUJOIRE